Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2012-112/JCH/RD

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

D E C I D E

Art. 1 : Il est créé, pour une durée de trois ans, une Unité de Service US 019 intitulée :

« Essais Thérapeutiques et Infections par le VIH »

Art. 2 : L'Unité de Service US 019 exercera son activité dans les locaux situés :

Centre de recherche Inserm
16 avenue Paul Vaillant Couturier
94807 VILLEJUIF

Art. 3 : L'Unité de Service US 019 est administrativement rattachée à la délégation régionale Paris XI.

Art. 4 : Monsieur Jean-Pierre ABOULKER est nommé directeur de l'Unité de Service US 019 pour la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Art. 5 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2012.

Art 6 : Les décisions relatives aux services communs sont abrogées.

Fait à Paris, le 28 mars 2012

Le Président-directeur général
de l'Inserm

Pr André SYROTA